APRÈS LA 3ÈME – RÉUNION D'INFORMATION AUX PARENTS

ENTRER AU LYCÉE : PROCÉDURES D'ORIENTATION ET D'AFFECTATION

MME LEGENDRE - PSY EN - COLLÈGE ROSA PARKS - GENTILLY – 02/02/2023

QUELLES SONT LES QUESTIONS À SE POSER ?

DES QUESTIONS D'ORIENTATION :

- Quels types d'études mon enfant aimerait-il faire après sa 3ème ?
- Quel parcours scolaire conviendrait le mieux à son profil, à son projet, ses intérêts ?

DES QUESTIONS D'AFFECTATION :

- Dans quel(s) établissement(s) peut-il poursuivre sa scolarité ?
- Quels sont les lycées qui proposent des enseignements qui l'intéressent ?

QUELS SONT LES CHOIX À FAIRE CETTE ANNÉE ?

Choisir une voie d'ORIENTATION, choisir entre plusieurs façons de se former

3 choix sont possibles :

- **2nde générale et technologique** (vers le bac général ou technologique)
- **2nde professionnelle** (vers le bac professionnel)
- **1ère année de CAP** (vers le Certificat d'Aptitude Professionnelle)

Avant le conseil de classe du 2ème trimestre

+

Avant le conseil de classe du 3ème trimestre

fiche dialogue papier

QUELS SONT LES CHOIX À FAIRE CETTE ANNÉE ?

AFFECTATION : faire des vœux établissements pour obtenir une place au lycée

Jusqu'à 10 vœux établissements

pour une même académie

Et *5 vœux hors-académie possibles*

Du 9 au 30 mai

Dossier d'affectation

** Dans certains cas, un dossier papier ou dématérialisé est exigé en complément (ex: déménagement, assouplissement de la carte scolaire, cursus avec sélection sur dossier…).*

CHOISIR UNE VOIE D'ORIENTATION

VOIE PROFESSIONNELLE OU VOIE GÉNÉRALE ET VOIE TECHNOLOGIQUE ?

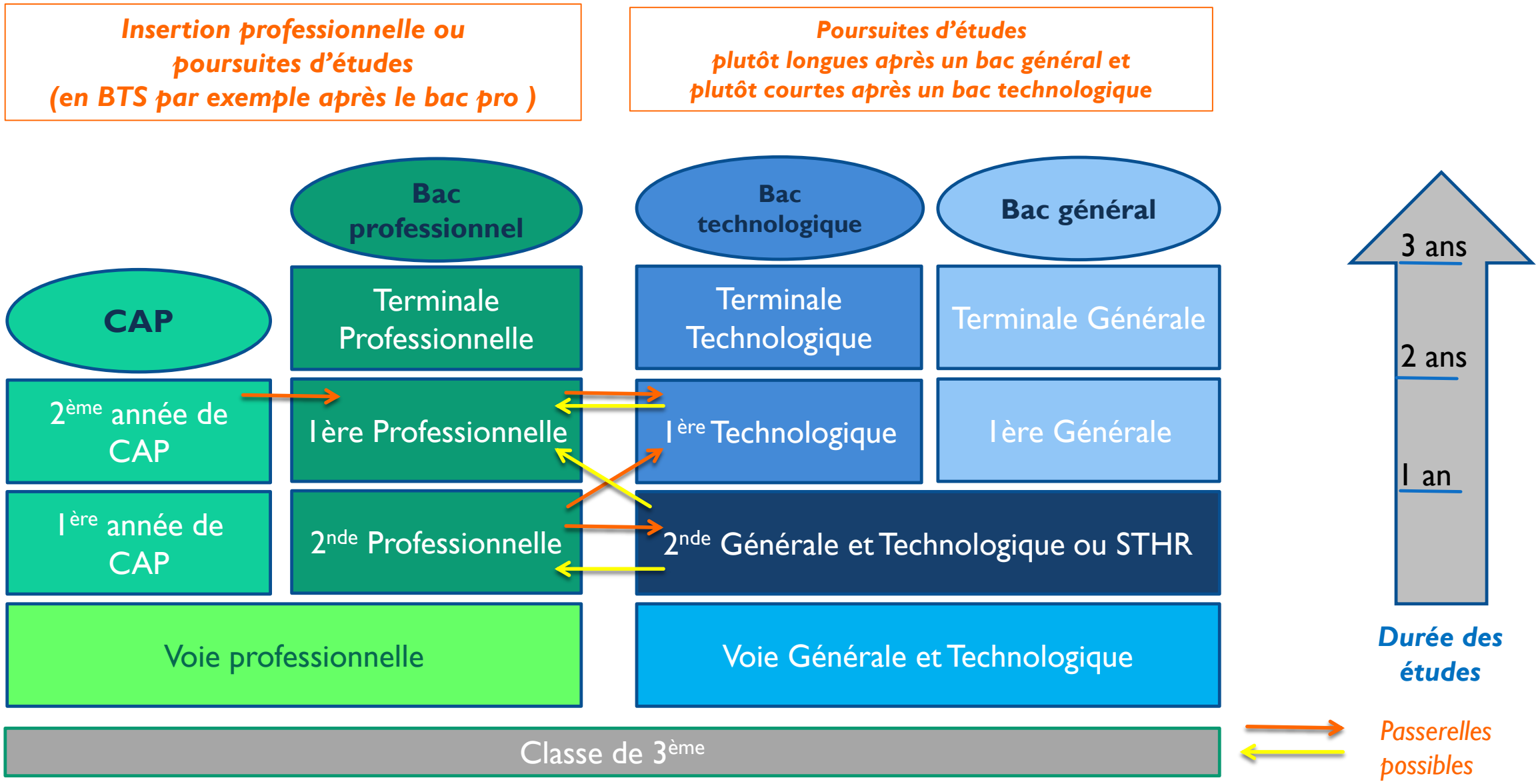
Insertion professionnelle ou poursuites d'études (en BTS par exemple après le bac pro)
Poursuites d'études plutôt longues après un bac général et plutôt courtes après un bac technologique
Bac professionnel
Bac technologique
Bac général
CAP
Terminale Professionnelle
Terminale Technologique
Terminale Générale
2ème année de CAP
1ère Professionnelle
1ère Technologique
1ère Générale
1ère année de CAP
2nde Professionnelle
2nde Générale et Technologique ou STHR
Voie professionnelle
Voie Générale et Technologique
Classe de 3ème
3 ans
2 ans
1 an
Durée des études
Passerelles possibles

POURQUOI CHOISIR LA VOIE PROFESSIONNELLE ?

Plus d'enseignements concrets

Faire des stages

Se former à un métier ou dans un secteur professionnel

Des contenus de formation conçus avec les professionnels du secteur

Des équipements reproduisant les conditions réelles d'exercice d'activités professionnelles

Faire plus facilement le lien entre les cours et une future pratique professionnelle

QUELLES SONT LES DIFFÉRENCES ENTRE LE CAP ET LE BAC PRO ?

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

- En 2 ans
- Environ 200 spécialités
- Se former à un **métier**
- 12 à 14 semaines de stage
- Exemple : CAP pâtissier

Bac professionnel

- En 3 ans
- Environ 80 spécialités
- Se former dans un **champ professionnel**
- 18 à 22 semaines de stage
- Exemple : bac pro Boulangerie-Pâtisserie

Poursuite d'études possibles dans les 2 cas !

ET L'APPRENTISSAGE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- C'est préparer le CAP ou le bac pro en alternance ! Pour cela, il faut :

Trouver un employeur

+

Trouver un CFA
(Centre de Formation des Apprentis)

+

Signer un contrat de travail appelé
contrat d'apprentissage

Même examen
à la fin

Rémunération mais
rythme soutenu

EXEMPLES DE DOMAINES DE FORMATION

- Aide et soins à la personne
- Nature / espaces verts / agriculture
- Vente / commerce / accueil
- Hôtellerie - restauration
- Gestion administrative / logistique et transport
- Bâtiment / travaux publics

QUELS SONT CRITÈRES D'AFFECTATION EN VOIE PROFESSIONNELLE ?

- L'affectation en voie professionnelle n'est pas sectorisée : elle est académique.
- Le nombre de places est limité par spécialité : attention certaines formations sont très demandées!
- Les **résultats scolaires annuels** sont pris en compte pour l'affectation auxquels peuvent s'ajouter certains bonus (handicap…).

Y-A-T 'IL DES SPÉCIFICITÉS EN VOIE PROFESSIONNELLE ?

- Pour plusieurs bac professionnels, les élèves intègrent d'abord une famille de métiers.
- Cette 2nde professionnelle famille de métiers permet d'accéder en 1ère professionnelle à plusieurs spécialités différentes.

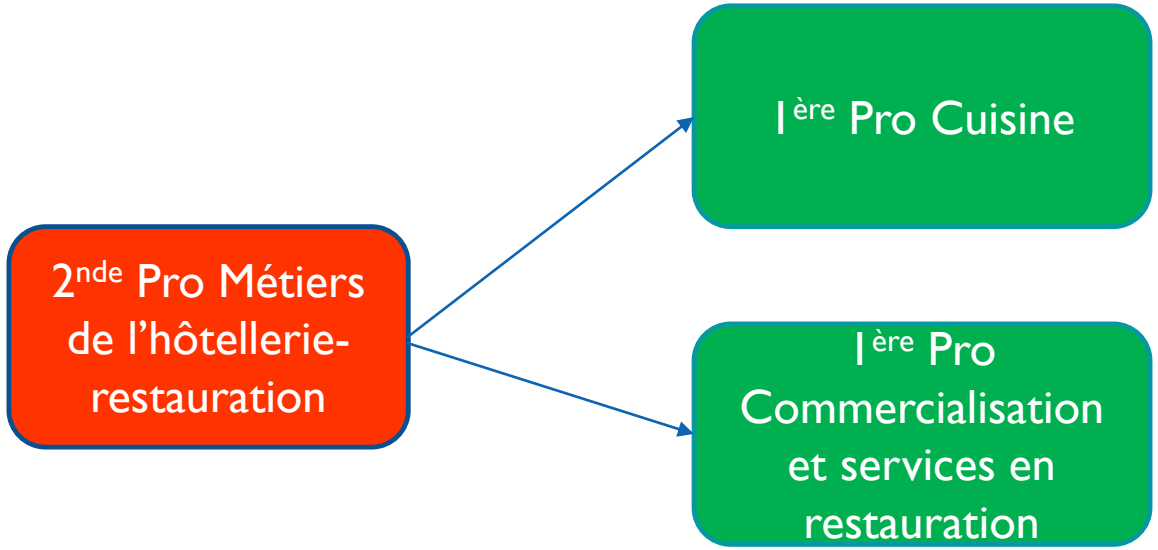

Y-A-T ’IL DES SPÉCIFICITÉS EN VOIE PROFESSIONNELLE ?

- Pour certains bac professionnels, des sélections sur dossier sont organisées avant le mois de mai.
- Quelques exemples dans l’académie de Créteil :
  - Bac pro Métiers de la sécurité :
    - Candidatures avant le 9 mars : Lycée Arago à Villeneuve-Saint-Georges (internat possible)
    - Candidatures avant le 14 mars : Lycée privé Robert Keller à Cachan
  - Bac pro Aéronautique :
    - Candidatures avant le 31 mars

SUR QUELS SITES INTERNET SE RENSEIGNER ?

EN QUOI CONSISTE LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE ?

ENSEIGNEMENTS COMMUNS
volume horaire par semaine ou par an

Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LV1 et LV2	5 h 30
Sciences économiques	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix d'orientation Heures de vie de classe	54 h/an

Section euro : sélection faite après l'inscription au lycée seulement !

Les options possibles

Réfléchir au choix des options !

Sélection sur dossier

Volume horaire par semaine ou par an

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
Langue vivante 3	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Art du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable	3 h

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovations technologiques	1 h 30
Création et culture - design	6 h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

EN QUOI CONSISTE LE NOUVEAU BAC GÉNÉRAL ?

Enseignements communs

En 1ère		En terminale	
Français	4h	Philosophie	4h
Histoire-géographie	3h	Histoire-géographie	3h
LVA + LVB	4h30	LVA + LVB	4h
EPS	2h	EPS	2h
Enseignement scientifique	2h-3h30	Enseignement scientifique	2h
Enseignement moral et civique	18h/an	Enseignement moral et civique	18h/an

3 enseignements de spécialité seront choisis en classe de 1ère .
2 d'entre eux seront conservés en terminale

Certains enseignements de spécialité sont plus rares !

Enseignements de spécialités

	1ère	Terminale
Art*	4h	6h
Biologie-écologie	4h	6h
Éducation physique, pratique et culture sportive		
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues, littérature et cultures étrangères	4h	6h
Littérature et langues et culture de l'Antiquité	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Numérique et sciences informatiques	4h	6h
Physique-chimie	4h	6h
Sciences de la vie et de la Terre	4h	6h
Sciences de l'ingénieur	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h

** Au choix : arts plastiques, musique, théâtre, cinéma-audiovisuel, danse, arts du cirque ou histoire des arts*

EN QUOI CONSISTE LE BAC TECHNOLOGIQUE ?

Des matières générales communes

En 1ère		En terminale	
Français	3h	Philosophie	2h
Histoire-géographie	1h30	Histoire-géographie	1h30
LVA + LVB	4h	LVA + LVB	4h
EPS	2h	EPS	2h
Mathématiques	3h	Mathématiques	3h
Enseignement moral et civique	18h/an	Enseignement moral et civique	18h/an

Des enseignements de spécialité dont des :

- Projet
- Démarches d'investigation
- Études de cas
- TP / TD

Les enseignements de spécialité varient selon la série !

Les 8 séries de bac technologique

Série	Domaine
STD2A	Design et des arts appliqués
S2TMD	Théâtre – Musique - Danse
STMG	Management - Gestion
STHR	Hôtellerie - restauration
STI2D	Industrie et développement durable
STL	Techniques de laboratoire
ST2S	Santé - Social
STAV	Agronomie et du vivant

SUR QUELS SITES INTERNET SE RENSEIGNER ?

QUELS SONT LES CRITÈRES D'AFFECTATION EN 2NDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE ?

- Les élèves résidant à Gentilly* dépendent prioritairement du **lycée Darius Milhaud (lycée de secteur)**.

Obligation de faire apparaître les lycées de secteur dans ses vœux. Ils seront automatiquement ajoutés si ce n'est pas le cas.

Deux autres lycées sont susceptibles de les accueillir (après les ayant-droit du secteur).

Lycée Darius Milhaud	Lycée de Cachan	Lycée Fernand Léger
Le Kremlin-Bicêtre	Cachan	Ivry/Seine
Priorité 1 (P1)	Priorité 2 (P2)	

- *Les élèves résidant dans une autre ville que Gentilly doivent se renseigner auprès de la Psy EN ou de la direction pour connaître leur lycée de secteur.*

PUIS-JE DEMANDER D'AUTRES LYCÉES DE L'ACADÉMIE QUE MES LYCÉES DE SECTEUR ?

Les élèves pourront être affectés dans d'autres lycées de l'académie (que leurs lycées de secteur)

dans la limite des places disponibles

après les ayant droit du secteur (qui sont prioritaires)!

Une **demande d'assouplissement de carte scolaire** peut aussi être complétée.

Formulaire papier remis par le collège aux familles qui le demandent (début avril).

Date limite de dépôt des demandes : début mai.

DANS QUELS CAS PUIS-JE FAIRE UNE DEMANDE D'ASSOUPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE ?

- élève souffrant d'un handicap (priorité absolue) ;
- élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé ;
- élève boursier au mérite ou boursier sur critères sociaux ;
- élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé (e) dans l'établissement demandé ;
- élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité.
- élève devant suivre un parcours scolaire particulier.

COMMENT EST GÉRÉE L'AFFECTATION AU LYCÉE ?

- Les familles, les représentants légaux font des **vœux** sur **le dossier d'affectation du 9 mai au 30 mai.**

- Les vœux des familles sont saisis par le collège sur l'application informatique Affelnet.
- Le Rectorat gère les affectations en lycée.

Ce n'est pas le lycée qui choisit ses élèves dans les établissements publics.

Résultats de l'affectation : **le 27 juin**

→

Inscription dans les lycées
Fin juin – début juillet

COMMENT SONT PRISES LES DÉCISIONS D'ORIENTATION EN FIN DE 3ÈME ?

2ème trimestre

Intentions d'orientation
Élève / famille

Réponse

Avis provisoire
Conseil de classe

3ème trimestre

Choix définitifs d'orientation
Élève / famille

Réponse

Proposition d'orientation
Conseil de classe

Cette proposition d'orientation devient une décision d'orientation si la famille l'accepte.

QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE DÉSACCORD AU DERNIER TRIMESTRE ?

- Invitation systématique à un entretien avec la principale suite au conseil de classe
  - La cheffe d'établissement formule une décision d'orientation après dialogue avec la famille et l'élève.
  - Demande de maintien en 3ème possible en cas de désaccord de la famille suite à la décision d'orientation.

- Possibilité de faire appel de la décision dans les 3 jours ouvrables
  - La commission d'appel est composée de chefs d'établissement, d'enseignants, de parents d'élèves, de personnels d'éducation et d'orientation.

COMMENT S'INFORMER SUR LES FORMATIONS, LES LYCÉES ?

- Assister aux Journées Portes Ouvertes en ligne ou en présentiel selon les cas.
- Demander un mini-stage dans un lycée professionnel ou un CFA.
- Consulter les sites internet des lycées qui vous intéressent.

SUR QUELS SITES INTERNET SE RENSEIGNER ?

QUELQUES DATES DE JOURNÉES PORTES OUVERTES

Lycées	Dates des JPO
Lycée Darius Milhaud – Le Kremlin-Bicêtre	1er avril 9h-12h
Lycée de Cachan	1er avril 9h-12h30
Lycée Chérioux – Vitry/Seine	3 et 4 février
Lycée Romain Rolland – Ivry/Seine	1er avril
Lycée Camille Claudel – Vitry/Seine	10 et 11 mars
Lycée Fernand Léger – Ivry/Seine	11 mars matin
Lycée Jean Macé – Vitry/Seine	11 février
Lycée Pierre Brossolette – Le Kremlin-Bicêtre	17 mars après-midi
Lycée Mistral - Fresnes	11 février matin
Lycée Val de Bièvre - Gentilly	11 mars

QUELQUES DATES DE JOURNÉES PORTES OUVERTES

Lycées	Dates des JPO
Lycée Eugène Delacroix – Maisons-Alfort	Pas de JPO
Lycée Maximilien Perret - Alfortville	11 février matin
Lycée Robert Schuman – Charenton-le-pont	11 mars matin
Lycée Paul Bert – Maisons-Alfort	16 février journée

RÉSUMÉ DE L'ANNÉE

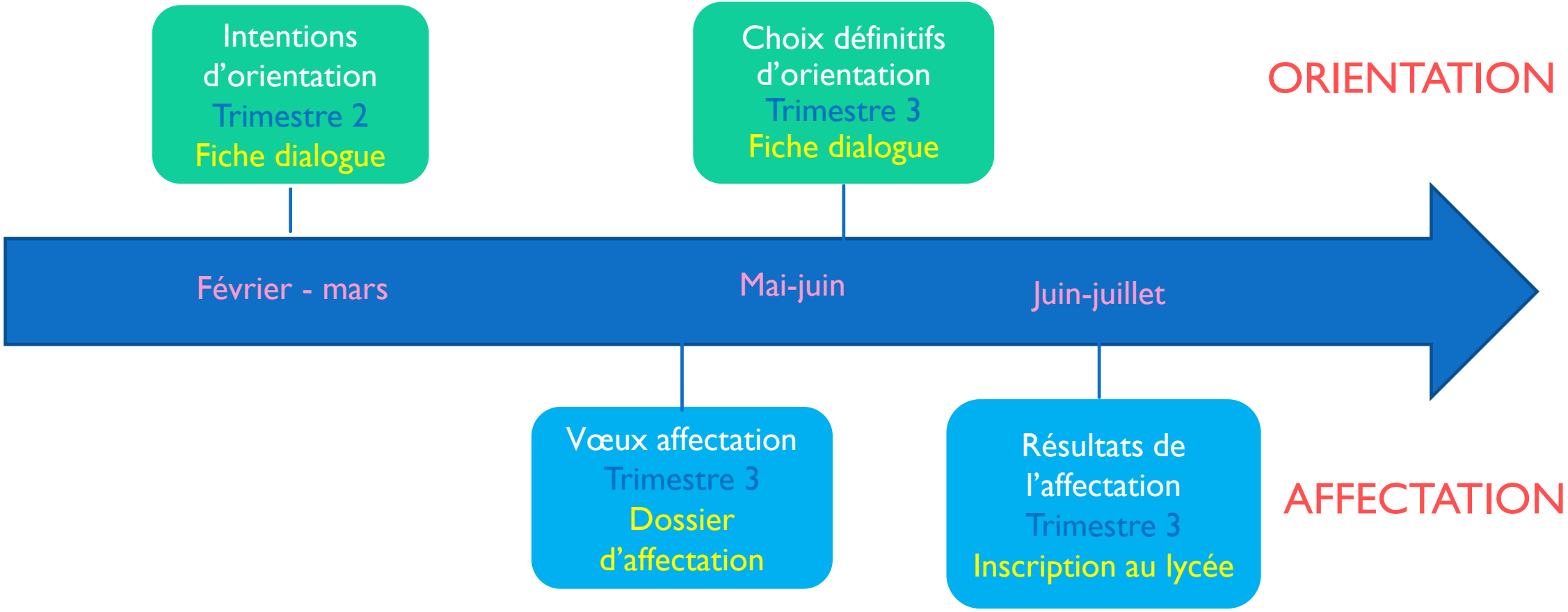

COMMENT RENCONTRER LA PSY EN ?

Au collège Rosa Parks

- Permanences le :
  - Mardi : 9h15-12h45 et 14h-17h30

➢ Prise de rendez-vous auprès du secrétariat élèves ou des professeurs principaux ou de la direction.

➢ Bureau vers l'administration

Au CIO

Centre d'Information et d'Orientation

4 avenue Paul Vaillant Couturier

94800 VILLEJUIF

Ouvert du lundi au vendredi (fermé lundi après-midi)

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (19h le mercredi)

Le CIO est ouvert pendant les vacances scolaires.

Sur rendez-vous de préférence

Prise de rendez-vous au 01.46.77.69.33

Permanences de Mme Legendre au CIO :

jeudi après-midi

mercredi après-midi (semaine B)

Ou vendredi après-midi (semaine A)